



*Amicale
de la Fontaine
du Paquier*

Compte rendu assemblée générale

Du 6 février 2026

66 personnes étaient présentes à notre assemblée générale réunie dans les locaux du restaurant Carrefour de Périgny. Elle fut suivie d'un apéritif offert par l'Amicale puis d'un repas servi sur plateaux qui a réuni 63 convives. Nous avons apprécié l'amélioration de la qualité du repas.

Le tiers sortant a été réélu à l'issue de ce scrutin avec 46 votants et 46 voix pour :

Alotte Alain Thomassin Daniel Girard Jean Pierre Garnier Gilles Marandon Philippe

Présentation d'un diaporama sur l'activité de l'année 2025 :

Les sorties :

Nous avons débuté l'année 2025 par une sortie au Cabaret l'Escapade à Aiserey. Un beau spectacle mais un repas très moyen et surtout une belle démonstration du Patron pour nous faire rentrer au chausse-pied dans sa salle. Heureusement tout s'est bien terminé. **71 participants** à cette sortie pour un **cout de 652€**.

Une soirée au palais des sports a motivé **16 participants** venus soutenir la Jeanne face au voisin musclé de Bourg en Bresse pour une **dépense de 105€**.

Au mois de juin nous sommes allés passer une superbe journée dans le val de Saône. Nous étions **59 participants**. La journée a commencé par une visite guidée de la ville de Gray, un peu rapide mais très intéressante. Puis nous avons rejoint le bateau des vedettes du val de Saône pour un repas croisière. Là nous avons eu affaire à une prestation de haute qualité dans l'assiette comme dans l'accompagnement. Ensuite nous sommes allés visiter le château de Ray sur Saône et ses jardins. Tout cela pour un **cout de 2174€**.

En juillet **34 personnes** se sont rendues à Nuits pour visiter le Cassissium sous un soleil de plomb. Une très agréable guide nous a fourni toutes les explications sur la production des différentes liqueurs, suivi par une dégustation appréciée de tous. **Cout 112€**

A la rentrée nous nous sommes retrouvés pour visiter le centre-ville de Dijon de nuit avec une guide très captivante. Nous nous sommes répartis en 2 groupes. Mais nous n'avons pas été aidés par la météo et les perturbations sociales. Nous avons été obligés de décaler les 2 dates prévues mais **39 personnes** ont quand même pu participer pour un cout de **114€**.

Mi-octobre notre dimanche au moulin de Tala a regroupé **26 personnes** par une belle journée. Nous sommes repartis les bourriches bien remplies pour un cout de **155€**.

55 personnes se sont rendues à la foire de Dijon pour un cout de 104€.

Novembre est le temps fort en nombre de participants avec le repas annuel de l'Amicale. Nous étions **70** à nous retrouver au restaurant Chez Berthe qui devient peut-être une habitude mais chez qui nous ne sommes jamais déçus par la qualité du repas, la convivialité des hôtes et l'ambiance. Sujet à réfléchir pour le prochain repas. Cette journée représente une **dépense de 1700€**.

Dernière sortie collective de l'année, la soirée bowling précédée d'un repas pris au restaurant Florida de Fixin a regroupé **42 personnes pour un cout de 176€**.

Notons que l'AS Seita contribue de manière significative pour diminuer le reste à charge des participants à certaines sorties.

La billetterie cinéma de Noël représente une dépense de **112€**.

Les différentes commandes groupées de miel, vins, volailles, truites fumées, comté, pommes de terre et biscuits Mistral ont rythmé surtout la fin d'année avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 17 000€.

Tout au long de l'année, on offre la possibilité de passer nos véhicules au contrôle technique chez Sécuritest Dijon, Fleurey ou Pontailler au prix de 62€. En 2025, 36 contrôles ont été effectués par ce biais qui ne coute rien à l'Amicale. Pour 2026 les tarifs restent identiques mais on précise que pour les véhicules hybrides ou GPL le prix est de 75€.

Nous avons donc dépensé 3704€ pour les sorties loisirs, 1700€ pour le repas annuel et 108€ de billetterie cinéma ce qui nous donne un total **5512€**.

Pour fonctionner, nous avons engagé les frais suivants :

Assemblée Générale = 94€

Assurance = 190€

Electricité = 180€

Frais bancaires = 171€

Frais divers = 156€

Loyer = 1800€

Soit un total de **2591€** de fonctionnement.

Les cotisations censées couvrir nos frais de fonctionnement ont rapporté 2020€ pour 80 retraités et un total de 130 ayants-droits. Les autres recettes proviennent des commandes 799€, locations de matériels 114€ et intérêts sur livret 798€ soit un total de recettes de **3731€**.

La trésorerie fin 2024 était à hauteur 45612€. Avec le résultat de l'année 2025, déficit de 4373€, à **fin 2025 il nous reste en caisse 41247€**.

Suite du diaporama avec les perspectives pour 2026 :

L'année commence par cette assemblée générale.

Puis une matinée gaufres le jeudi 26 février au local de l'Afp.

Le dimanche 15 mars nous irons soutenir la Jda contre Saint Quentin.

Vendredi 24 avril nous proposerons une soirée au théâtre de Fontaine d'Ouche pour un spectacle de La Fontaine du rire qui s'intitule « Sten et Chardon ». Un spectacle décapant mené par 2 comédiens-musiciens-chanteurs excellents.

Le 22 mai nous irons à Beaune visiter la Cité des Climats et Vins de Bourgogne. Cette sortie se fera en voitures individuelles et covoiturage.

Le vendredi 5 juin nous envisageons une sortie en bus à destination de Charolles. Nous découvrirons le musée de la maison du charolais suivi d'un repas sur place avec évidemment entrecôte charolaise au menu. L'après-midi nous pensons visiter le château de Cormatin.

Au 2^e semestre, journée pêche à Tala et billetterie foire en octobre, repas annuel en novembre et bowling et cinéma de Noël en décembre. Et bien sûr toute l'année, billetterie cinéma Cinéville (Olympia/Darcy) au prix de 5,5€ la place, limité à 2 places par mois.

Une étude a été faite pour organiser un voyage d'une semaine comme on l'a déjà réalisé. Nous avons consulté Voyages Girardot qui nous a fait une proposition avec pour destination la Sicile début octobre 2026 pour un prix d'environ 1500€. Cette offre n'a pas été approuvée par le Bureau pour diverses raisons. On peut avoir un lieu différent avec un hôtel de classe supérieure mais on dépasse allègrement 2000€. Cela nous paraît déraisonnable que ce soit pour un couple ou une personne seule. On souhaite rester dans des prix raisonnables mais cela devient presque mission impossible.

BUDGET 2026		
ACTIVITES		
	recettes	dépenses
BILLETTERIE		300,00 €
COMMANDES	50,00 €	
LOCATION	50,00 €	
REPAS AMICALE		1 750,00 €
SOIREE BOWLING		250,00 €
FOIRE DE DIJON		100,00 €
MATCH		100,00 €
VISITE DIJON		200,00 €
FONTAINE DU RIRE		200,00 €
CITE BEAUNE		300,00 €
CHAROLLES		1 800,00 €
TALA		200,00 €
S/TOTAL	100,00 €	5 200,00 €

RESSOURCES FINANCIERES		
	recettes	dépenses
COTISATIONS	1 950,00 €	
INTERETS	550,00 €	
S/TOTAL	2 500,00 €	
FONCTIONNEMENT		
	RECETTES	DEPENSES
TIMBRE		50,00 €
AG		150,00 €
ASSURANCE		200,00 €
ELECTRICITE		300,00 €
FRAIS DIVERS		200,00 €
FRAIS BANCAIRES		50,00 €
LOYER		1 800,00 €
S/TOTAL		2 750,00 €
RESULTATS		
	RECETTES	DEPENSES
	2 600,00 €	7 950,00 €

5 350,00 €

Nous profitons de cette assemblée générale pour lui soumettre une modification statutaire. En fait il s'agit de préciser le mode de calcul de la cotisation adhérent. Historiquement, lors de la création de l'Amicale issue du Comité d'Entreprise de la Seita, il a été décidé pour adhérer d'une cotisation annuelle en fonction de la situation maritale de l'adhérent.

Pour une personne seule célibataire, veuve ou divorcée une cotisation correspondant à ce profil sera définie chaque année en assemblée générale.

Pour une personne en couple reconnue comme tel quelle que soit la situation matrimoniale une cotisation correspondante sera de la même façon définie en assemblée générale et ces deux personnes seront reconnues comme ayant-droit à un niveau de subvention équivalent l'un comme l'autre. **Du fait que cette personne soit reconnue en couple quand bien même qu'elle participe seule aux activités de notre amicale sa cotisation subsiste comme étant une cotisation couple.**

Cette modification présentée à cette assemblée n'a pas fait l'objet d'opposition et est donc retenue.

